



## *Éditorial de Monsieur le Maire :*

### Dans ce numéro :

*Conseil Municipal du* 2  
*26/08/2008*

*État Civil* 6

*Communiqués de* 6  
*M. le Maire*

*Commission école et* 7  
*enfance*

*Les associations vous* 8  
*informent*

Chacun a maintenant repris le chemin du travail ou des études. Pour Montpeyroux, les enfants ont eu la chance de profiter de la nouvelle maternelle ainsi que du tout nouveau jardin d'enfants. Ces structures adaptées aux plus jeunes enfants apportent plus de souplesse au fonctionnement mais surtout un meilleur accueil pour les enfants, de meilleures conditions de travail. Nous sommes heureux donc pour les enfants qui grâce à ce nouvel outil pédagogique vont pouvoir bien démarrer dans la vie éducative. La conjugaison de la maternelle et du jardin d'enfants permettra d'apporter plus d'assurance à l'enfant qui pourra ainsi faire fructifier son capital confiance. La façon dont on va percevoir le point de départ des études est déterminante pour l'enfant ; je pense que nous avons doté Montpeyroux d'un outil qui va les aider à mieux appréhender la suite de

leurs études. Merci aux enseignants pour cette rentrée réussie, merci aux parents de comprendre les exigences de l'école mais aussi celles de la mairie pour un meilleur fonctionnement.

**Les repas de la cantine** sont maintenant livrés par la Société Avenance, ce changement de prestataire n'est pas lié à un désaccord avec le précédent traiteur Paul Cocheteux qui d'ailleurs a livré la cantine pendant 13 ans. Il a satisfait à cette prestation jusqu'à ce que les exigences administratives et réglementaires nous obligent à choisir un traiteur habilité par les Services Sanitaires. La réglementation en matière de fourniture de cantine scolaire devient de plus en plus draconienne. M. Paul Cocheteux ne pouvant répondre à ces exigences, nous avons dû nous tourner vers un nouveau prestataire. Je tiens donc à le remercier pour le travail

qu'il a fourni et pour sa disponibilité.

**L'ancienne décharge** de Vallongue a été réhabilitée, ainsi 2000 m<sup>3</sup> d'argile la recouvrent, ce matelas joue un rôle protecteur. Toutefois, afin de mieux tirer partie de ces 7000 m<sup>2</sup> de décharge, un projet de plantation est prévu avec l'appui des chasseurs et la collaboration des écoles pour mieux fixer le gibier. Ainsi, une nouvelle vie va commencer pour cette décharge. Que rêver de mieux, que la cohabitation des lapins et des enfants !

**L'église du Barry :** nous arrivons enfin au dernier volet de sa réhabilitation, avec la restauration des anciennes peintures du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Des artistes restaurateurs travaillent à reboucher, décaper et peindre le chœur de l'église. Je ne peux que vous inviter à aller regarder ce travail « chirurgical » jusqu'à la fin du mois de septembre.

Claude Carceller

### BULLETIN MUNICIPAL :

- Numéro 86
- 12 septembre 2008
- Rédaction :  
Commission Information
- Tirage :  
620 exemplaires

## *Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 26/08/08 (18h30)*

### **Présents :**

Monsieur le Maire Claude Carceller.

Mesdames Marie-José Debilliers, Michèle Fournel, Jacqueline Thivet, Béatrice Willoquaux.

Messieurs François Becker, Marc Cros, Claude Galhac, Claude Goujon, Bernard Jérez, Pierre Puginier, Philippe Vidal.

### **Ont donné procuration :**

Mesdames Augusta Labry, Valérie Maire.

Monsieur Roland Valgalier.

Le procès verbal de la séance du 19 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR :**

**Cantine Scolaire : choix du prestataire de service et fixation du prix du repas**

**Convention avec le Syndicat Centre Hérault de mise à disposition d'un terrain pour la création d'une déchetterie**

**Création régie de recettes au Centre Multi Accueil**

**Tarifs du Centre Multi Accueil « Les Lutins »**

**Contrat de service pour le parc informatique avec la Société Micro Perf de Clermont-l'Hérault**

**Trois points sont rajoutés à l'ordre du jour :**

- Retrait de la Commune d'Aniane du Syndicat Intercommunal d'Électrification de la Région d'Aniane et changement de nom du Syndicat,
- Subvention exceptionnelle Association « ACFM » pour la manifestation du « DUO DES LAVAGNES »,
- Restauration des peintures à l'Église du Barry.

**Questions diverses.**

## **Cantine scolaire - choix du prestataire et prix du repas :**

Madame WILLOQUAUX rappelle que suite à la dernière réunion de travail en date du 7 Août 2008, il avait été décidé de demander une nouvelle fois à Monsieur COCHETEUX l'agrément des services sanitaires concernant les prestations fournies pour les repas de la cantine. Cette demande a été faite par écrit expressément le lendemain de cette réunion de travail.

Madame WILLOQUAUX, informe qu'au jour de la présente séance, Monsieur COCHETEUX n'a rien transmis, ni explications, ni agrément, ni dérogation.

Elle indique, qu'au vu de la rentrée scolaire prochaine, il est impératif d'avoir un prestataire afin que des repas soient servis au 2 Septembre 2008.

Elle présente les 3 offres qui avaient été retenues lors de la réunion de travail :

- Paul COCHETEUX, 3.40 €le repas,
- L'ACARLET de Clermont l'Hérault, 3.20 €le repas,
- La société AVENANCE de Montpellier, 3.15 €le repas.

Madame WILLOQUAUX propose de voter à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

- Paul COCHETEUX : 2 voix,
- L'ACARLET de Clermont l'Hérault 2 voix,
- La société AVENANCE de Montpellier : 10 voix,
- 1 abstention.

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal décide de sélectionner la société AVENANCE pour la durée du premier trimestre scolaire si celle-ci accepte cette condition, ceci afin de laisser le temps à M. Cochetoux de faire les démarches nécessaires pour se mettre aux normes qui nous sont imposées. Dans le cas où la Société Avenance refuserait cet arrangement, nous serions obligés de signer un contrat pour l'année scolaire entière avec elle. Si cela était le cas, le Conseil Municipal serait prêt à revoir la candidature de M. Cochetoux l'année suivante à condition qu'il ait fait le nécessaire pour obtenir les documents sanitaires, la dérogation ou l'agrément.

Le tarif de la cantine facturé aux familles reste inchangé.

## Convention avec le Syndicat Centre Hérault pour la déchetterie :

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du projet de déchetterie avec le Syndicat Centre Hérault sur la Commune qui se situera sur l'ancienne station d'épuration (section C n°789).

Il indique que la Commune doit mettre à disposition le terrain avant les travaux et qu'elle en restera propriétaire.

Il présente la convention de mise à disposition entre la Commune

et le Syndicat Centre Hérault qui comprend une partie générale et une partie technique.

Le chemin d'accès devra être agrandi. Le site sera aménagé de façon paysagère par le Syndicat et le gardien de la déchetterie sera embauché par ce dernier.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer. Celui-ci approuve à l'unanimité la convention relative à la mise à disposition du terrain situé sur

l'ancienne station d'épuration, pour la création d'une déchetterie avec le Syndicat Centre Hérault et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces constitutives de ce dossier.

## Création d'une régie de recettes au Centre Multi Accueil :

Une régie de recettes est obligatoire au Centre Multi Accueil « Les Lutins » pour percevoir l'encaissement de la participation des familles utilisatrices de ce Centre.

C'est la Directrice, Madame Valérie Cavalier qui sera responsable de cette régie.

Voté à l'unanimité.

## Tarifs du Centre Multi Accueil « les Lutins » :

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de fixer les tarifs qui devront être appliqués dès le 2 Septembre 2008 et concernant le nouveau Centre Multi Accueil « Les Lutins ».

A cet effet, M. le Maire indique les éléments suivants :

A compter du 2 Septembre 2008, le taux d'effort des familles, en pourcentage des revenus nets de la famille à l'exclusion des prestations familiales légales et déduction faite des pensions versées pour le compte d'autres enfants non comptés à charge, est fixé comme suit. Les tarifs sont fixés comme suit :

Il sera appliqué une surtaxe de 10 % au taux d'effort des parents ci-dessus décrit pour les familles non domiciliées à Montpeyroux.

Pour l'accueil permanent en journées continues, la facturation sera effectuée sur la base annuelle de 47 semaines.

Pour la réservation en accueil régulier, au moment de l'inscription de l'enfant, il est demandé un chèque de caution de réservation de 30 € Ce chèque sera encaissé et déduit de la participation aux frais de garde du 1<sup>er</sup> mois de présence effective dans l'établissement. Il sera encaissé si l'inscription n'est pas suivie d'effet, c'est-à-dire, si après inscription, l'enfant qui dispose d'une place n'est pas confié par ses parents à la structure d'accueil, sauf en cas de force majeure justifiée par les parents (mutation professionnelle par exemple).

Les ressources mensuelles des familles seront appréciées au jour de l'inscription et réactualisées aux mois de janvier, avril, juillet et octobre de chaque année, en fonction des avis d'imposition ou de non imposition de l'année précédente et en fonction également des trois derniers bulletins de salaire.

Le taux de participation fixé par la présente délibération est appliqué aux ressources de la famille jusqu'à concurrence d'un plafond fixé par la CAF, chaque année.

Question approuvée à l'unanimité.

## Parc informatique - Contrat de service :

Monsieur le Maire présente au conseil un projet de contrat qui interviendrait entre la commune et la société d'informatique MICRO PERF, située à Clermont l'Hérault, pour effectuer l'entretien annuel du parc informatique de la Commune.

Il donne lecture du contrat, et précise que le montant de la prestation par an est de :

- 550 €HT
- 107.80 €TVA
- 657.80 €TTC.

Ce parc informatique représente actuellement l'entretien de :

3 postes informatiques (2 à la mairie et 1 au Centre Multi Accueil « Les Lutins »),

2 imprimantes (mairie et Centre Multi Accueil),

Installation réseau,

Installation Internet.

Le contrat est établi pour une durée de 1 an renouvelable.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le contrat tel que rédigé dans son projet, délègue Monsieur le Maire pour signer tous les documents, et dit que la dépense correspondante est inscrite au budget de la commune.

## Syndicat Intercommunal d'électrification :

La Commune d'Aniane comptant un nombre d'habitants plus important, souhaite se retirer du Syndicat d'électrification. Du fait de ce retrait, M. le Maire propose de procéder à une nouvelle dénomination de ce syndicat et propose « Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Clamouse ».

Le nouveau contrat est établi pour une durée de 1 an.

## Duo des Lavagnes - subvention exceptionnelle :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de subvention émanant de l'association « A.C.F.M. » de Montpellier et concernant la 20<sup>ème</sup> édition du DUO DES LAVAGNES. Le montant demandé est de 900 €

Il propose d'accorder cette subvention en regard de la promotion du village faite par cette course depuis 20 ans.

Voté à l'unanimité.

## Église du Barry - Restauration des peintures :

Monsieur le Maire présente au conseil la proposition tarifaire de l'intervention d'Anne RIGAUD qui consiste à restaurer la fresque située dans le cœur de l'Église du Barry.

Cette intervention consistera à :  
protéger le bâtiment existant,  
louer le matériel nécessaire à la

restauration,  
consolider les enduits, dégager les décors, nettoyer la couche picturale,  
restituer à l'identique le décor primitif,  
harmoniser avec la porte centrale,  
élaborer un rapport d'étude et de

documentation,  
nettoyer à la fin du chantier.

Le montant global de cette intervention hors taxe est de 18 600 € soit 21 886.80 €TTC.

Voté à l'unanimité.

## Questions diverses :

Pas de questions diverses.

La séance du  
Conseil Municipal  
a été levée  
à 20 h 05.

## État Civil :

### **Nous accueillons à bras ouverts :**

Juliette JUNG, de Yannick JUNG

et de Candy ROUSSELLE, née le 29 juin 2008.

Pia BEAUCHAMP, de Thomas BEAUCHAMP

et de Ethel CAMBOULIVES, née le 4 juillet 2008.

Dazaï BERTRAND, de Nicolas BERTRAND

et de Sheshanna HIGHFIELD, né le 20 juillet 2008.

Loric DREYER de Cédric DREYER

et de Anne-Gaël KERSERHO, né le 28 juillet 2008.

Alix CANTERO de Joeffrey CANTERO

et de Typhaine GIBOUDEAU, née le 8 août 2008.

### **Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :**

Franck MARTIN et Catherine GANTIER mariés le 6 juillet 2008.

Olivier BOT et Florence BIGAY mariés le 6 juillet 2008.

### **Nous avons une pensée pour celui qui nous a quitté :**

Antés LUZZATO décédé le 20 juillet 2008.

## Communiqués de M. le Maire :

### **École - garderie et études surveillées :**

Nous tenons à vous rappeler que la garderie municipale est toujours en place le lundi, mardi et vendredi de 7 h 45, jusqu'à 8 h 50 et de 17 h à 18 h.

Les études surveillées sont toujours assurées par les instituteurs le soir de 17 h à 18 h.

### **Affichage sauvage :**

Il est formellement interdit de faire de l'affichage sur les arbres, les poteaux de signalisation etc.

Cela concerne toutes sortes d'affichages (associatif, privé etc.). Les affichages doivent être apposés aux emplacements prévus à cet effet (couvent).

Le moindre affichage illégal sera immédiatement verbalisé.



## *Commission école et enfance :*

Ce fut long mais on y est arrivé. La rentrée des maternelles et du jardin d'enfants a eu lieu dans les nouveaux locaux.

Quel plaisir de voir sur les derniers jours de vacances, l'école transformée en véritable ruche active et enjouée, où tout le monde avait le cœur à l'ouvrage. Que de bons augures pour cette rentrée 2008 !

Chacun a pris possession de son espace. La cantine est revenue au rez-de-chaussée, avec une nouvelle cuisine. Le prestataire de la restauration Avenance, a ses cuisines situées à Celleneuve au collège Saint Roch. Le prix du repas facturé aux familles est resté inchangé même si maintenant il est facturé moins cher à la mairie ; mais pour des questions de réglementation, nous devons investir dans des containers chauffants, un four de maintien en température, un frigo spécial collectivité... La vente des tickets a lieu à l'école le mardi matin entre 8 et 9 h et le vendredi de 17 h à 17 h 30.

### **L'équipe scolaire de cette année est la suivante :**

Danielle Virenque Directrice de l'école a la grande section de maternelle et une partie du CP, Ghislaine Regnier l'aide dans sa classe. Le vendredi, jour de décharge pour la direction, Céline Navarra remplace D. Virenque.

Daniel Debilliers a la petite et moyenne section de maternelle. Il est aidé par Agnès Gaujoux, ATSEM. Béatrice Abric enseigne aux CP et CE1. Claire Matis est la remplaçante de Marjolaine Husson en CE1 CE2. Magali Ditelis fait la classe aux CM1 CM2. Maud Van Lear donne les cours d'anglais. Annie Clay assure le secrétariat.

Le personnel communal pour les différentes activités péri scolaires, cantine, garderie, ménage se compose de Gisèle Fouquet, Marie-Thérèse Wilmart, Audrey Cambon et le « petit nouveau » Pierre-Yves Marcou.

Une belle salle a été aménagée pour les temps de garderie. Des études surveillées sont là pour aider ceux qui en ont besoin. Tout est réuni pour que nos enfants se sentent bien à l'école. Il reste encore des choses à réaliser ou à améliorer, cela viendra petit à petit.

### **Centre multi accueil « Les Lutins »** (ou jardin d'enfants pour les nostalgiques).

Un long lourd et compliqué dossier est arrivé à son terme grâce à l'audace et le courage de la nouvelle équipe du centre. Bravo et merci à tous ceux qui ont œuvré pour pouvoir ouvrir les portes le 2 septembre au matin.

Valérie Cavalier éducatrice de jeunes enfants est la Directrice de ce tout nouveau centre multi accueil, dont le fonctionnement n'a plu rien à voir avec l'ancien. Sylvie George auxiliaire puéricultrice a quitté la « grande ville » pour la seconder à notre plus grande joie. Nathalie Crea avec son CAPPE a rejoint cette équipe, en changeant juste de cour. Et nous accueillons Dania Duarte pour compléter cette équipe compétente et pleine d'entrain. N'oublions surtout pas notre « petit nouveau » dans la structure, Pierre-Yves Marcou qui partage son temps avec l'école.

Les horaires d'ouverture sont de 7 h 50 à 18 h. La structure est conçue pour 14 enfants et nous accueillons même des enfants de communes voisines. Le centre « Les Lutins » fonctionne le mercredi et les vacances scolaires pour les enfants de 2 à 4 ans. Avis aux parents qui peuvent être intéressés.

Un grand, un très grand merci à tous ceux qui se sont investis dans ce projet grandiose « maternelle et centre d'accueil ». Nous avons réussi quelque chose dont nous pouvons être fiers. Aucun nom ne sera cité de peur d'en oublier mais chacun connaît l'implication qu'il a eu depuis près de deux ans à la réalisation de ce projet et recevra ces remerciements à leur juste valeur.

Bonne année scolaire à tous, petits et grands.

Béatrice Willoquaux

## *Les associations de Montpeyroux vous informent :*

### FOYER RURAL :

#### JOURNEES INSCRIPTIONS

Du vendredi 5 au 15 SEPTEMBRE (hormis le samedi / dimanche) de 17H30 à 19H30

**BUREAU DU FOYER RURAL**

**SALLE DES MICOCOULIERS**

Une permanence est assurée le mercredi de 14 h à 17 h

Après la période des inscriptions.

Vous pouvez vous inscrire par E-mail: FR.montpeyroux@wanadoo.fr,

Par fax: 04 67 44 00 03, en indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) et l'activité choisie, l'inscription sera effective après le règlement de la carte adhésion (assurance) et de la cotisation de l'activité choisie s'il y a lieu. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez appeler au : 04 67 96 60 14.

#### FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

##### Informations Générales

L'inscription comprend l'adhésion qui vous couvre en cas d'accident. Elle vous permet d'accéder aux autres activités de votre choix, moyennant le règlement d'une cotisation par trimestre. Les cotisations sont à régler pour la saison, établir 3 chèques correspondant aux trois trimestres de la saison, au bureau du foyer rural aux heures de permanences. Après inscription, **tout trimestre entamé est dû** (sauf en cas d'accident ou maladie (certificat médical)) **si votre inscription se fait en cours de trimestre, le paiement se fera au prorata des cours restant inclus dans le trimestre concerné.** Les bons CAF sont acceptés, des tarifs réduits sont appliqués de la façon suivante : 3 personnes de la même famille inscrites dans une activité 10 % de réduction sur les cotisations, 4 personnes de la même famille inscrites dans une activité 20 % de réduction sur les cotisations + 1 carte adhérent offerte.

#### **Le Foyer Rural propose :**

Initiation découverte à la pratique du **TAICHICHUAN**, samedi 13 septembre à 10 h, salle polyvalente, en prélude à une pratique régulière.

**DANSE** : les cours reprendront le mercredi 17 septembre de 14 h à 17 h. Possibilité de faire un cours d'essai.

**INFORMATIQUE** : Espace Public Numérique (EPN) ouvert au public à partir d'octobre (voir article page suivante). Formation informatique avec des animations adaptées en fonction du niveau, dispensées en individuel ou par petits groupes. Possibilité de donner des formations à domicile. Formation bureautique, PAO, Internet et messagerie, photo numérique et vidéo. Sessions de 1 h 30.

**ATELIER MUSICAL** : à partir de début octobre dans les locaux du Foyer Rural. Ateliers destinés à tous les niveaux de pratiques et ouverts à partir de 10 ans ainsi qu'aux adultes. Tarifs atelier individuel : 18 €/h - 10 €/1/2 h. Atelier collectif : 10 €/h et 5 €/1/2 h. Lundi, mardi, vendredi à 18 h.

**YOGA** : lundi 15 h 45 à 16 h 45 : 40 €par trimestre. Jeudi 19 h 30 à 20 h 45 : 50 €par trimestre.

**EQUITATION** : à Puechabon mercredi de 14 à 16 h et samedi de 15 à 17 h + possibilité vacances scolaires. 13 €la séance.

**TENNIS DE TABLE** : lundi 19 h 30 à 22 h, mercredi et jeudi de 18 à 20 h. Cotisation 7 €

**DANSE** : jeunes, le mercredi après-midi, adultes mercredi soir. Cotisation trimestrielle 40 € (1 h), 50 € (1 h 30).

**GYMNASTIQUE** : mardi de 10 h 30 à 11 h 30 et jeudi de 20 h 30 à 21 h 30, tarif : 1 cours par semaine 36 €, 2 cours par semaine 58 € le trimestre.

**THEÂTRE** : en janvier 2009 avec le « Théâtre du Bout du Monde » à Saint Guilhem le désert, lundi de 20 h 30 à 22 h 30. Cotisation mensuelle 15 €

**INFORMATIQUE** : voir plus haut. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 h 30 à 17 h 30. Tarifs : 24 € pour 1 h 30, dégressif en groupes.

**RANDONNEE PEDESTRE** : deux dimanches par mois randonnée toute la journée, un jeudi par mois randonnée l'après-midi. Participation 2 €

Pour participer aux activités proposées par le Foyer Rural il faut prendre la carte d'adhérent 13 € pour l'année.

Pour tout renseignement concernant les différentes activités proposées s'adresser au Foyer Rural :

Présidente : 04-67-96-60-14 Portable : 06-14-05-44-16 Fax : 04-67-44-00-03

e-mail : JOSIANE.NOEL@wanadoo.fr ou FR.montpeyroux@wanadoo.fr

### Espace Public Numérique au Foyer Rural

Qu'est ce qu'un EPN ? Des structures d'accès aux TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), les EPN permettent de vous familiariser aux nouveaux outils multimédia. Ces différents espaces multimédia sont équipés de micro-ordinateurs et d'outils de communication : connexion Internet, messagerie électronique, ainsi que d'outils de création et d'édition : logiciels, CD Rom, imprimantes, scanner.

Les EPN sont une action de la mission pacte 34 pour l'emploi du Conseil Général de l'Hérault. Il vous aideront à être autonome face à un ordinateur et vous donneront ainsi les clés des TIC. Qui vient dans les EPN ? Les EPN sont avant tout des lieux d'initiation, de rencontre, d'échanges et de partage de l'information. Il sont en accès gratuit pour :

les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RMI et ayants droits, les porteurs de projets, les acteurs de l'insertion professionnelle et du développement économique. Une ouverture à des horaires spécifiques peut être envisagée pour les autres publics : écoles, associations, entreprises, enfants et étudiants.

## **MONTPEYROUX**

SALLE POLYVALENTE

**SAMEDI 27 SEPTEMBRE à 21 H**

**Comédie en quatre actes :**

**« L'extravagant Mr. Oscar Wilde »**

Spectacle présenté par la Compagnie « Théâtre du Bout du Monde », partenaire du Foyer Rural.

Mise en scène de Roseline Villaumé.

## CALENDRIER DES RANDONNEES PEDESTRES :

Date	Nom et description de la randonnée Localisation	Lieu de départ	Acces Temps en Km	Coût € Carb Pége	Durée en H	Long en Km	Denivelé en m	Difficulté
Dimanche 14 Septembre	Gorges du Gardon	Russan	1. 30h 120 Km	8,00 3,70	4,3	13	155	Moyen
Jeudi 25 septembre	Cazevielle et le lac de Jasse	Cazevielle	0,30h 28 km		3	9	250	
Dimanche 28 septembre	Le Sentier des Morts Camprieu	St Sauveur Camprieu	1,30 h 97 Km	8,7	3	9	200	Facile
Jeudi 9 octobre	St Georges d'Orques et les hauteurs de Pignan	St Georges d'Orques	0,25 h 34 Km		3	10	50	
Dimanche 12 octobre	St Maurice de Navacelles / Le Coulet (Les Rajols)	St Maurices de Nav	0,30h 25 Km		4,3	14	325	
Dimanche 26 octobre	Les collines de la Moures				4	12	284	
jeudi 30 octobre	Nizas jusqu'à Caux Capitelles et four à chaux	Nizas	0,22 H 28 Km		3	12	160	Facile
Dimanche 9 Novembre	Plateau de Taurac	Laroques	0,46 h 43 Km	4,00 0,00	4	12	360	
Dimanche 23 Novembre	Les Baux de Provence (par les crêtes)		1,35 h 145 km	13 5,70	4,3	14	120	
Jeudi 27 Novembre	Ferrières les Verreries et la Verrerie de Couloubaines	Ferrières les Verreries	0,42 h 39 Km		2	5	100	Facile
Dimanche 7 Décembre	Le Pic du Tantajo	Bédarieux	0,45h 43 Km	4,00 0,00	4	12	556	Moyen
Jeudi 11 Décembre	Gigean Abbaye de Montceau	Gigean Abbaye	0,45h 54 Km		2,3	8,5	190	Facile
Dimanche 21 Décembre	Ermitage de Collias	Collias	1. 30h 134 Km	13,50 4,20	3	11,5	170	Moyen

PROPOSITIONS de dates : lieux suivront

Dimanche 29 Mars	Marche pour le cancer
Dimanche 5 avril	
Jeudi 16 Avril	
Dimanche 26 Avril	
Dimanche 10 Mai	
Jeudi 14 Mai	
Week end 16 et 17 Mai	Ballade Week end Les Chateaux Cathares ou Gorges du Verdon
Dimanche 24 Mai	
Début juin	Week end dans les pyrénées même lieu qu'en 2008 mais rando différentes <b>attention au Dimanche 7 Juin Fête des Mères</b>
Jeudi 11 juin	
Dimanche 14 Juin	
Dimanche 28 Juin	Ballade Week end ?

Dimanche 11 janvier
Jeudi 15 Janvier
Dimanche 25 Janvier
Dimanche 8 février
Jeudi 12 Février
Dimanche 22 Février
Dimanche 8 Mars
Jeudi 12 Mars

En juin possibilité d'accompagner la transhumance entre Gignac et Montpeyrroux.  
Date à définir

**FOOTBALL CLUB :**

## BRADERIE

Le FOOTBALL CLUB de MONTPEYROUX organise le dimanche 19 OCTOBRE 2008 une

## BRADERIE D'AUTOMNE

de 9 heures à 17 heures à la salle polyvalente de MONTPEYROUX.

Cette braderie, ouverte à tous, permettra notamment de vendre vêtements (homme, femme, enfant), jouets, livres et articles de puériculture.

Comme au printemps, si la météo le permet, cette braderie sera complétée par un vide grenier sur les extérieurs autour de la salle polyvalente.

L'inscription, obligatoire, est à prendre au 04.67.44.67.12 ou au 06.63.46.91.91 avant le 10 OCTOBRE 2008.

Au cours de cette braderie les jeunes des équipes de foot tiendront la buvette et vous proposeront une petite restauration.

Cette journée se terminera par le tirage au sort de la tombola.

Les bénéfices de cette journée, reversés au club, permettront de financer des sorties exceptionnelles pour les équipes de jeunes.

Après le déplacement des 15 ans pour un tournoi en Espagne en 2007, les équipes BENJAMINS et 13 ANS ont passé une journée à Marseille en juillet où les jeunes ont pu visiter le stade vélodrome et assister à 2 matches de la coupe du monde de beach soccer.

**LES CHEMINS DE L'HISTOIRE : Changement de date**

Nous vous avons invité à venir nous rejoindre pour découvrir le sentier d'interprétation ainsi que les vigneronns associés à ce projet le samedi 4 octobre.

Cette journée est reportée au :

**SAMEDI 25 OCTOBRE 2008**

A l'attention des habitants sensibilisés par la préservation et la valorisation du patrimoine de Montpeyroux, nous rappelons le programme de cette journée :

A 10 heures : RDV sur le parking de la Cave Coopérative

Tous les membres de l'association ainsi que les bénévoles sont invités à participer au débroussaillage du sentier ; venir avec la tenue et le matériel adaptés.

A 13 heures : repas tiré du sac (sur le chantier ou à couvert selon la météo)

De 15 heures 30 à 18 heures : découverte du sentier d'interprétation pour les habitants ;

A 18 heures : dégustation offerte par les vigneronns de Montpeyroux.

Si vous soutenez notre projet, vous pourrez adhérer à notre association :

-adhésion individuelle : 10 € ;

-adhésion famille : 15 € ;

-adhésion association et personne morale : 30 €.

*Cette journée se terminera par la FETE DES VENDANGES organisée par le Comité de Fêtes de MONTPEYROUX.*

Mairie de Montpeyroux  
6 rue de la Dyse 34150

Téléphone : 04 67 96 61 07  
Télécopie : 04 67 96 69 25  
Messagerie : [contact@montpeyroux34.fr](mailto:contact@montpeyroux34.fr)

Retrouvez-nous sur le web :

[www.montpeyroux34.fr](http://www.montpeyroux34.fr)

Sortie du prochain  
« Écho de  
Montpeyroux »  
courant novembre



#### MONTPEYROUX TOUTES CAVES OUVERTES 2009

**Nous espérons que de nombreux Montpeyrousiens se joindront à nous pour organiser et fêter la 7<sup>ème</sup> édition de Montpeyroux Toutes Caves Ouvertes, le dimanche 5 Avril 2009.**

L'histoire de Montpeyroux est fascinante par bien des côtés. Autrefois important centre d'échanges commerciaux, ainsi que halte des pèlerins en route vers Saint Jacques de Compostelle, notre village par son architecture transporte de nos jours des traces de l'activité des populations passées.

Les anciennes demeures recèlent pour la plupart des caves voûtées, puits, ou jarres à olives. Elles sont chacune le foyer de familles qui contribuent à dynamiser le village.

Autour la nature est grandiose. Le terroir viticole y est unique.

Aujourd'hui une quinzaine de caves continuent à mettre en avant le fruit de ce savoir faire et de ce terroir en y produisant des vins parmi les plus grands du Languedoc. Certains rivalisent vraiment avec les meilleurs vins du Monde.

La journée Toutes Caves Ouvertes marquera la fin de l'hiver, le début des longues journées ensoleillées... mais aussi l'occasion de présenter notre superbe village et nos derniers vins aux visiteurs français et étrangers.

**Vous pouvez nous aider à faire de cette journée quelque chose d'exceptionnel. Nous avons besoin de vos idées, de votre aide, de votre soutien.**

**Décor, concours, animations, spectacles, costumes, organisation des parkings, transport des vins jusqu'aux voitures, ventes de verres, accueil.....**

**Rejoignez-nous pour en parler lors de la réunion qui se tiendra  
Mardi, 28 Octobre 2008 à la Salle du Rosaire à 18h 30.**

Merci d'avance, les vigneron du Cru Montpeyroux.